

Syllabus master meef 2nd degré

inspe.univ-nantes.fr

Sommaire

II. Organisation globale des deux années du Master	3
II. Description pédagogique de chaque unité d'enseignement	6
III. Annexe : Le mémoire de Master MEEF Mention Second Degré	9

Editorial

Ce texte accompagne la maquette des deux années de Master MEEF Mention Second degré. Il donne à voir la logique et les conditions de mise en œuvre de cette maquette dans les différents parcours de formation initiale associés au second degré.

Il est le résultat du travail collectif d'élaboration de la maquette des équipes de l'Inspé de l'Académie de Nantes au cours des années 2019-2021 et de la régulation effectuée depuis septembre 2021 dans le cadre des conseils de perfectionnement

Introduction

Le Master MEEF Mention Second degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier de professeur du second degré et plusieurs stages dans le but d'acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation aux différents concours de recrutement des professeurs de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

La mention Second degré est composée de **15 parcours**, certains sont présents sur **les trois sites « universitaires » (Angers, Le Mans et Nantes)**, d'autres sur deux ou un seul site. Ces parcours sont proposés **en partenariat avec les composantes disciplinaires des trois universités partenaires.**

I. Organisation globale des deux années du Master



Une réelle continuité est organisée entre les deux années du Master dans une logique d'ensemble et selon des choix pédagogiques et des conditions de mise en œuvre établis lors des temps de réflexion collective entre les différents acteurs de la formation.

De manière globale, tout au long des deux années de Master, la professionnalisation des étudiants se développe à travers les divers temps de cours et les différents stages (de l'observation à une pratique accompagnée ou en responsabilité dans une classe du second degré, accompagnés par des tuteurs et des tutrices).

Des **objectifs communs** aux différents parcours du Master MEEF Mention Second degré sont établis pour la première (M1) et la deuxième année (M2) :

- la préparation aux différents concours du second degré en approfondissant les connaissances sur les disciplines.
- l'engagement dans un travail disciplinaire et didactique dans la perspective de se préparer à enseigner une (ou plusieurs) discipline(s).
- un travail sur le développement de compétences professionnelles en lien étroit avec les différents stages et une formation à et par la recherche, engageant à adopter une pratique réflexive.

ORGANISATION GLOBALE DE LA MAQUETTE

Selon la logique d'ensemble, **les trois UE sont les mêmes sur les deux années du Master et les mêmes selon les différents parcours de la Mention Second degré :**

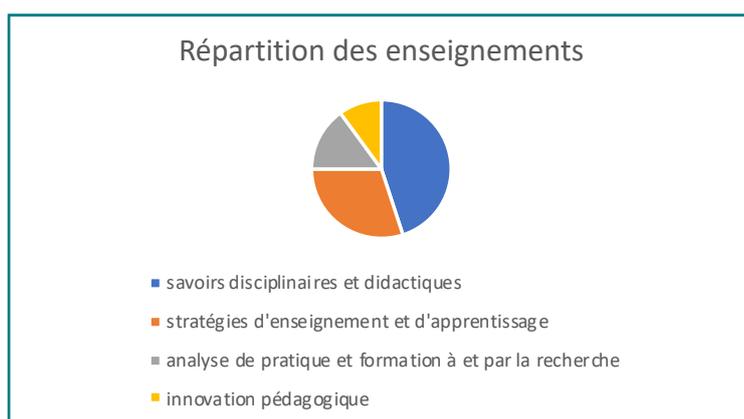
- UE 1 : l'enseignant, acteur de la communauté éducative
- UE 2 : l'enseignant, pilote de son enseignement et responsable de la transmission des savoirs et des apprentissages des élèves
- UE 3 : l'enseignant, praticien réflexif

En revanche, des éléments constitutifs peuvent être différents selon les semestres du master et selon les différents parcours (en fonction des spécificités disciplinaires de chaque discipline du second degré).

La maquette comprend pour les deux années de Master 800 heures de formation hors stage (850 pour les parcours bi-disciplinaires). Lors de la première année de formation (M1) 500 à 550 heures sont proposées et lors de la deuxième année de formation (M2) 300 heures de formation. La maquette est construite selon le principe de répartition suivant :

- au moins 45 % des 800 h (360 h) sont dédiées aux savoirs disciplinaires et didactiques
- au moins 30 % des 800 heures (240 h) sont centrées sur les stratégies d'enseignement et d'apprentissage ainsi que sur les pratiques d'évaluation et la gestion de classe
- au moins 15 % des 800 heures (120 h) sont dédiées à la formation à et par la recherche ainsi qu'à l'analyse de pratique
- au moins 10 % des 800 heures (80 h) s'intéressent à l'innovation pédagogique et au contexte propre de chaque inspe.

Ces 4 ensembles de contenus ne sont pas « imperméables », ils sont associés les uns aux autres et répartis dans les trois Unités d'Enseignement (UE) sur les 4 semestre du master.



LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES (M3C)

Pour chacun des semestres et chacun des EC, **l'évaluation en contrôle continu** est organisée sous la forme d'oraux, d'écrits et/ou de dossiers à rendre. Elle amène à une note (ou moyenne de notes obtenues dans l'EC). Les notes dans les différentes Unités d'Enseignement UE1 et UE2 sont **compensables sauf avis contraires spécifiés** dans un document précisant (à chaque rentrée universitaire) les M3C à l'étudiant. **Dans l'UE3, le mémoire est soutenu au plus tard en fin de S3.**

II. Description pédagogique de chaque unité d'enseignement

UE1 : L'ENSEIGNANT.E ACTEUR.TRICE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Cette UE est la même pour tous les parcours du master MEEF Mention Second degré.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- contribuer à la construction, chez les professeurs débutants du second degré, d'une professionnalité enseignante, située dans l'institution scolaire et outillée par les résultats des recherches en éducation
- contribuer à l'insertion professionnelle lors des stages du master et pour les étudiants alternants en situation de responsabilité de classes
- contribuer à la préparation de la seconde épreuve orale d'entretien professionnel en donnant des éléments de connaissances et de réflexion nécessaires pour cette épreuve.

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur 4 semestres, sous forme de Cours Magistraux et de Travaux Dirigés. Les enseignements de cette UE sont répartis selon deux éléments constitutifs (EC).

CONTENUS

EC 1 : se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement

Il aborde les disciplines académiques d'étude de l'école et de l'éducation : sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, didactique professionnelle, etc. Ces disciplines fournissent des concepts, des théories, des cadres d'analyse, des connaissances cumulatives qui fondent les contenus de formation universitaires. Il vise à permettre aux étudiants de connaître de façon approfondie l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire leur professionnalité et à accompagner leur pratique débutante. Faire réfléchir aux enjeux éducatifs généraux, au sens et aux finalités du système scolaire français. En M2 : permettre aux étudiants-stagiaires d'inscrire leur action dans un établissement spécifique.

EC 2 : savoirs transversaux pour enseigner.

Il aborde les savoirs d'expérience sur l'enseignement, l'éducation et la formation acquis et analysés par les formateurs-trices de l'Inspé des équipes plurielles dans leur parcours. Il vise à connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux EC didactiques.

UE2 : L'ENSEIGNANT.E, PILOTE DE SON ENSEIGNEMENT ET RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS ET DES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES

Cette unité d'enseignement est construite de manière spécifique pour chaque parcours disciplinaire du Master MEEF Mention Second degré.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit de **consolider les acquis en termes de savoirs disciplinaires des étudiants issus de Licence et d'acquérir les savoirs didactiques nécessaires à l'enseignement** dans une (ou des) discipline(s) du second degré.

MODALITÉS

Les différents parcours sont associés aux disciplines scolaires du second degré : Allemand, Anglais, Domaine des Sciences de l'Ingénieur, Espagnol, Histoire-Géographie, Français, LLCH, Documentation, Mathématiques, Physique-Chimie, Economie-Gestion, Sciences de la Vie et de la Terre, Numérique et Informatique, Sciences économiques et sociales, Education physiques et sportives, etc.

De ce fait, le volume horaire varie et les éléments constitutifs ne sont pas répartis de manière identique. De manière globale, en M1, le volume horaire varie de 200 H à 350 H et en M2, le volume horaire varie de 150 H à 200 H. Ce volume horaire est réparti dans tous les parcours selon

- des EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires
- des EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s)
- des EC dédiés à l'histoire et/ou l'épistémologie de la (des) discipline(s) à enseigner
- des EC dédiés à l'usage du numérique dans la (les) discipline(s) à enseigner

Dans les EC dédiés aux savoirs disciplinaire et les EC dédiés aux savoirs didactiques, au-delà de la maîtrise de ces savoirs nécessaires à l'enseignement, **un suivi méthodologique individualisé de l'étudiant est également proposé dans la cadre de la préparation aux différents concours** du second degré. Des concours blancs (écrits et oraux) sont proposés dans les EC Savoirs disciplinaires et les EC Savoirs didactiques, en lien avec le programme des épreuves écrites et orales des concours.

UE3 : L'ENSEIGNANT.E PRATICIEN RÉFLEXIF

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit dans cette unité d'enseignement d'engager, progressivement tout au long des deux années de Master, l'étudiant dans une démarche de développement professionnel, en associant des temps d'analyse des pratiques, de travail sur les recherches actuelles dans la didactique de la discipline (ou des disciplines) du parcours, tout cela en appui sur les différents stages effectués par l'étudiant et la rédaction d'un mémoire de Master.

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur 4 semestres, sous forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés et de Travaux Pratiques. Les enseignements de cette UE sont répartis selon quatre éléments constitutifs (EC).

CONTENUS

EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève

Les enseignements de cet EC sont proposés tout au long des deux années de Master afin d'accompagner l'étudiant dans la construction de sa propre pratique et dans l'analyse réflexive de ce que sont les pratiques enseignantes dans sa (ou ses) discipline(s). Ils sont proposés en lien étroit avec les différents stages effectués par l'étudiant. Les repères théoriques construits dans les autres UE et EC sont mis en œuvre dans l'analyse réflexive des pratiques enseignantes observées et des pratiques en construction des étudiants lors des stages (à partir de productions d'élèves, de vidéogrammes proposés par les formateurs et/ou recueillis par les étudiants). Il s'agit, en lien avec les différentes sessions de stage, d'observer et d'analyser des situations d'enseignement dans une discipline pour en comprendre les composantes, le fonctionnement et les enjeux. L'enjeu est également de préparer progressivement à l'élaboration et à la conduite de séances.

EC2 : Se former à et par la recherche

Cet EC est en lien étroit avec l'EC précédent et les stages. Le travail de recherche est réparti sur 3 semestres (S1, S2 et S3). Il s'inscrit à l'intersection de champs scientifiques actuellement interrogés par la recherche en éducation (didactique, sociologie, psychologie, philosophie) et d'une question personnelle. Cette question personnelle devient progressivement, tout au long des 3 semestres, une problématique de recherche pour le mémoire de Master. L'EC permet d'identifier et d'utiliser des ressources destinées aux enseignants (ouvrages spécialisés, revues professionnelles, revues associées à la recherche). Un travail bibliographique est proposé ainsi qu'une découverte et une mise en œuvre de différents cadres théoriques de recherche. L'ensemble de ces enseignements et du travail fourni par l'étudiant donne lieu à la rédaction de fiches de lecture et d'un mémoire de Master, sanctionné par une soutenance au premier semestre de la deuxième année de Master (S3).

EC3 : Se former à l'usage d'une langue vivante pour la classe (seulement dans les parcours non linguistiques)

Dans cet EC (S1 ou S2 selon les parcours), au-delà de l'acquisition de compétences nécessaires à la maîtrise d'une langue étrangère, il s'agit d'interroger la pratique d'une langue étrangère dans l'enseignement/apprentissage de (ou des) discipline(s) du parcours.

EC4 : Se projeter dans le métier de professeur

Cet EC a pour objectif de mettre en œuvre et de valoriser des pratiques innovantes. Il s'agit de permettre à l'étudiant, tout au long des 4 semestres, de construire un projet collectif ou de s'associer à la construction d'un projet en lien avec le métier d'enseignant. Ces projets peuvent s'associer à des projets déjà existants dans les établissements scolaires de stage, à l'Inspé et à des projets personnels des étudiants (Par exemple, élaboration d'un journal scolaire, participation et/ou construction d'un rallye mathématique et/ou scientifique, mise en place d'une sortie scolaire à caractère pédagogique, formation à l'intégration des publics élèves à besoins particuliers, travail sur la place du corps et de la voix, etc.). Cet EC participe, notamment au S3 et S4, à la préparation d'une des épreuves orales des concours du second degré.

III. Annexe : Le mémoire de Master MEEF Mention Second Degré

Dans le Master MEEF Mention Second degré, le travail de recherche est réparti sur 3 semestres (S1, S2 et S3) dans le cadre de l'UE3 EC Se former à et par la recherche. L'EC permet d'identifier et d'utiliser des ressources destinées aux enseignants (ouvrages spécialisés, revues professionnelles, revues associées à la recherche).

Le travail s'inscrit à l'intersection de champs scientifiques actuellement interrogés par la recherche en éducation (didactique, sociologie, psychologie, philosophie) et d'une question personnelle. Cette question personnelle devient progressivement, tout au long des 3 semestres, une problématique de recherche pour le mémoire de Master. Un travail bibliographique est proposé ainsi qu'une découverte et une mise en œuvre de différents cadres théoriques de recherche. L'ensemble de ces enseignements et du travail fourni par l'étudiant donne lieu à la rédaction de fiches de lecture, d'écrits intermédiaires et d'un mémoire de Master, sanctionné par une soutenance au premier semestre de la deuxième année de Master (S3).

OBJET DU MÉMOIRE

Le mémoire de master permet à l'étudiant de construire une « pensée scientifique » et de se professionnaliser en mettant en œuvre une démarche de recherche à partir d'une question professionnelle identifiée lors du stage. L'étudiant qui s'investit dans ce travail d'élaboration du mémoire doit en cela d'une part faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative et d'autre part, montrer une appropriation de la démarche de recherche ainsi qu'une capacité à adopter une posture d'analyse réflexive.

La réalisation du mémoire place l'étudiant en situation de production de connaissances sur les enseignements, les apprentissages et l'éducation, tout en étant au service du collectif dans la mesure où ces travaux seront communicables à une communauté scientifique.

Le recours aux savoirs issus de la recherche articulé à un travail d'analyse méthodologique rigoureux sur des données issues du terrain vise une objectivation de la réflexion sur des problèmes professionnels rencontrés.

Les thématiques choisies avec l'aide et sous la responsabilité des directeurs et directrices de mémoires concerneront les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves. Les objets choisis pourront être analysés à la lumière des savoirs issus des didactiques des diverses disciplines enseignées dans le secondaire (en fonction des spécificités de chaque parcours disciplinaires). L'étudiant pourra également être amenés à travailler sur des objets liés au système éducatif, à l'épistémologie des savoirs enseignés, aux compétences de l'enseignant, à la didactique professionnelle, etc. Les choix réalisés seront en cohérence avec les thématiques et les programmes scientifiques des laboratoires d'adossés du Master MEEF ainsi qu'en lien direct avec les objets de formation des deux années de Master MEEF.

Le mémoire n'est ni un compte-rendu d'expérience, ni un rapport de stage étayé, ni un exposé présentant un champ, une méthode ou un dispositif d'enseignement...

LA DÉMARCHE ET LES CARACTÉRISTIQUES DU MÉMOIRE

La démarche mise en œuvre pour réaliser le mémoire s'appuie sur l'expérience du stage et mobilise des contenus relatifs aux différents enseignements du Master MEEF. Elle peut être présentée en quelques points :

- A partir de l'énoncé d'une thématique, des questionnements plus précis conduisent progressivement à la formulation d'une problématique de recherche ainsi qu'aux arguments qui la fondent (en lien avec des travaux déjà réalisés sur le sujet).
- L'objet de recherche une fois défini doit s'inscrire dans un ou plusieurs cadres théoriques de recherche existants.
- Les hypothèses émises à l'issue de ce travail d'objectivation débouchent sur le choix d'une méthodologie explicite de recueil et de traitement des données.
- Ces données sont analysées au moyen d'outils scientifiques en accord avec les cadres théoriques choisis.
- Les résultats produits sont discutés, interprétés et mis en perspective au regard des questions initialement posées.
- Une bibliographie présentée selon les normes en usage (APA, AFNOR) certifiera l'utilisation de sources scientifiques et institutionnelles.

Ces caractéristiques ne constituent en aucun cas le plan-type du produit fini, néanmoins, elles influenceront nécessairement l'écrit final dans son organisation.

Le mémoire de recherche remis au cours de la deuxième année de Master en S3 comportera environ 60 000 signes espaces non compris (une quarantaine de pages hors bibliographie et annexes).

Le mémoire peut être réalisé par un étudiant seul ou par deux étudiants. Dans le cas d'un travail à deux, chaque étudiant produit un écrit final. Il appartient au directeur de mémoire de définir quelles parties du texte pourront être communes et quelles parties du travail devraient être logiquement plus conséquentes (environ 90 000 signes) ; au minimum, chaque étudiant rédigera une introduction et une conclusion individuelles. Des consignes seront précisées dans chaque parcours disciplinaire du MEEF.

LE SUIVI

Dans l'UE 3, l'EC *Se former à et par la recherche* en M1 (S1 et S2) et au premier semestre en M2 (S3) donne lieu à un accompagnement individualisé de la part des formateurs des Inspé ou des composantes (un directeur/une directrice de mémoire).

Le travail d'accompagnement prendra la forme d'un suivi collectif et d'un suivi plus personnel tout au long des trois semestres S1, S2 et S3. L'accompagnement collectif pourra se faire sous forme de séminaires.

Dès le début de la première année du Master (M1 S1), la période de début du stage doit être l'occasion de cerner et de contextualiser les problèmes. C'est à partir de données issues du terrain que l'étudiant pourra progressivement construire une problématique. A cette étape, il sera accompagné par le directeur/ a directrice de mémoire dans un travail de retour distancié et critique sur l'analyse des traces collectées dans le cadre de l'exercice professionnel.

L'ÉVALUATION DU MÉMOIRE

Le travail sur le mémoire de master a une visée formative : la formation à et par la recherche se définit autant par le processus de construction du problème que par l'écrit auquel il aboutit.

La soutenance s'effectue devant un jury. Celui-ci est composé de deux personnes, dont le directeur/la directrice de mémoire. Il est à la charge du directeur/de la directrice de mémoire de constituer le jury et de désigner un président.

Les dimensions épistémologiques, méthodologiques et la valorisation professionnelle du mémoire constitueront les principaux axes d'évaluation.

En M1, aux S1 et S2 : plusieurs types d'écrits et d'oraux pourront être évalués : fiches de lectures rédigées, écrits intermédiaires et/ou oraux présentant le projet de recherche et d'analyse, etc. Les modalités d'évaluation seront précisées par les formateurs et formatrices de chaque parcours.

En M2, au S3, la note obtenue pour l'EC *se former à et par la recherche* tiendra compte de l'écrit produit et de la soutenance orale. Une grille d'évaluation de l'écrit et de la soutenance sera précisée pour chaque parcours du Master MEEF en fonction de ses spécificités.

